

**L'ACTU
 DÉCHETS
 N° 6**

LES EMBALLAGES

Un emballage bien trié, c'est un emballage valorisé !

Emballages en plastique



Ici, je dépose

**CHEZ VOUS, TOUS
 LES EMBALLAGES
 SE TRIENT**

3 consignes

**UNIQUEMENT DES
 EMBALLAGES**

- ✓ en vrac
- ✓ non emboîtés
- ✓ bien vidés

Il n'est pas nécessaire de rincer les emballages

⊖ Nous rappelons que les bébés ne sont pas des produits et donc leurs couches ne sont pas des emballages !

Pourquoi trier ?

Trier, on a tous à y gagner !

Un geste écologique et économique qui permet :

- ➔ la préservation des ressources naturelles
- ➔ la réduction des tonnages de déchets à enfouir fortement taxés (TGAP*)



*Hausse + 306 % en 7 ans par tonne

RAPPEL :

2023 : 51€/t
 2024 : 58€/t
 2025 : 65€/t

*TGAP :
 Taxe Générale sur les Activités Polluantes
 ➔ ordures ménagères
 ➔ et « encombrants » (en déchèteries)

Emballages en métal



Emballages en papier



Emballages en cartonnage



En 2022 :
 sur le territoire nous comptons :
 24 bornes EMBALLAGES
 17 620 bacs jaunes
 et 2 022 800 sacs jaunes distribués

Grâce à chacun de vous, 4 073 t d'emballages ont été valorisées soit près de 38 kg par habitant.



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Destination des autres emballages :

EN DÉCHÈTERIE

▶ Les cartons



➔ ainsi que les calages en polystyrène et les sangles !



▶ Les contenants de toxiques



▶ Les emballages en bois volumineux (cagettes, coffrets de bouteilles...)



▶ Les emballages en verre (bouteilles, flacons et bocaux)

EN BORNE VERRE



▶ Les emballages en tissu (sacs, pochettes...)

EN BORNE TEXTILE



▶ Les sachets biodégradables

DANS LE COMPOSTEUR



▶ Les petits emballages en bois, osier (barquettes, boîtes de camembert...)

EN BAC ORDURES MÉNAGÈRES



▶ Les emballages de médicaments

RETOUR EN PHARMACIE



Que deviennent les emballages que nous trions dans les bacs et sacs jaunes ?

Leurs parcours

Leur recyclage

1 Collecte sélective

En porte à porte tous les 15 jours



4

Transfert vers notre centre de tri :



2

Déchargement sur les quais de transfert du SYVALORM

- Fontaine-les-Coteaux*
- Écorpain**



Depuis le 13 novembre 2023 100% de nos emballages et papiers sont transférés sur notre nouveau centre de tri interdépartemental **Tri Val de Loir à Parçay-Meslay (37)** Centre de tri mutualisé composé de 10 collectivités adhérentes

Tri manuel & Tri automatisé



3

Chargement de semi-remorques à fond mouvant (FMA)

*Fontaine-les-Coteaux (41)

**Écorpain (72)



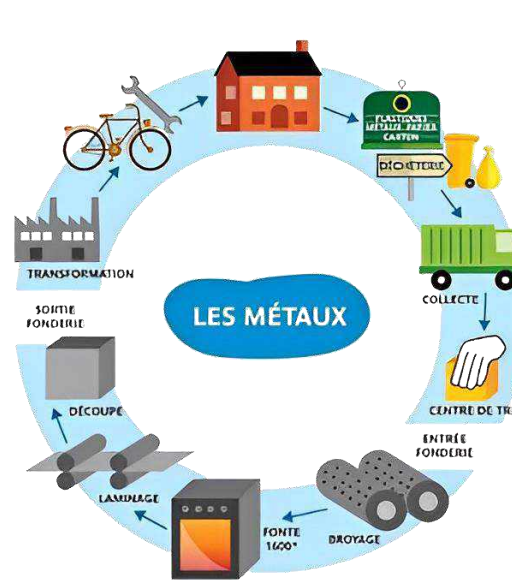
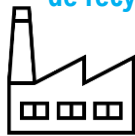
5

Mise en balles par catégorie de matériaux



6

Expédition vers les filières de recyclage



EMBALLAGES



Leur recyclage

Leurs repreneurs

	SITA SUEZ (76)		VALORPLAST 80% France 20% Europe de l'ouest		REGEAL AFFIMET (60)
	SITA SUEZ Allemagne		VALORPLAST 80% France 20% Europe de l'ouest		VALORPLAST 80% France 20% Europe de l'ouest
	VALORPLAST 80% France 20% Europe de l'ouest		ARCELOR MITTAL (59-13)		PAPREC OUEST Espagne

(Jusqu'au 31/12/2023)